

COMPTE-RENDU REUNION DE CHANTIER

N° 1

Clients	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVOIRS FAIRE – COMMUNE DE MELAY	Date de la Réunion	01/12/2017
Projet	TRAVAUX DE CREATION ET RENFORCEMENT DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE, CREATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT DES EU	Lieu	Melay
Objet/Subject	(Objet)	Réf.	4160884

N°.	Destinataires	Tél. /Portable	Diffusion Mail	
1	Maîtrise d'Ouvrage			
	Communauté de Commune	M. Jean Marie THIEBAUT (Vice-Président en charge de l'Assainissement)	03 25 88 46 43	
		Mme Françoise MAZELIN (Directrice de l'Aménagement et du Développement Du Territoire)	03 25 88 46 43	francoise.mazelin@orange.fr
		Mme Victorine THABOURIN (Responsable Environnement)	03 25 88 46 43	v.thabourin@orange.fr
	Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire) M. Denis HUGOT (1 ^{er} Adj.) M. Serge BREDELET (2 ^{ème} Adj.)	06 32 11 63 99	mairiemelay@wanadoo.fr
2	Maîtrise d'Œuvre			
ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	03 80 78 75 50 / 06 17 50 65 92	Sebastien.thierry@arteliagroup.com	
3	CSPS			
ACE BTP	M. MAIRE	03 25 02 77 36	siege@acebtp.com	
4	Essais de Garanties			
SOPRECO	M. Marc HENRIOT	03 81 67 11 31	marc.henriot@sopreco.eu	
5	Entreprises			
STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN M. Benoît THEVENIN	06 19 95 72 70 06 79 82 49 34	stpirioz@orange.fr theveninbenoit.stpi@gmail.com	
5	Autres intervenants			
Conseil Départemental 52	Audrey GRELLOT	03.25.84.31.31	Audrey.GRELLOT@haute-marne.fr	
DDT police de l'Eau 52	Dominique DAMIENS	03 51 55 60 40	dominique.damiens@haute-marne.gouv.fr	
Agence de l'Eau				

FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

Entité	Nom	Présent	Absent	Convoqué*
Maître d'Ouvrage				
Communauté de Communes	M. Jean Marie THIEBAUT (VP Mme Françoise MAZELIN Mme Victorine THABOURIN	X		
Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire) M. Denis HUGOT (1 ^{er} Adj.) M. Serge BREDELET (2 ^{ème} Adj.) M. Cali VEGA (3 ^{ème} Adj.)	X X X X	X	
Maître d'œuvre				
ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	X		X
Coordinateur de Sécurité Protecteur Santé				
ACE BTP	M. MAIRE			X
Essais de Garanties				
SOPRECO	M. Marc HENRIOT			

Nom des Entreprises	Représentées par	Présent	Excusé	Convoqué*
STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN M. Benoit THEVENIN	X X		X X

* Convoqué à la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le :	13/12/2017 à 14 h 00
Site de la Réunion :	Sur site
Objet :	Visite de chantier des lot 1 et 2

Nota 1 : Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.

Nota 2 : Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.

Nota 3 : Les entreprises assurent elles-mêmes la diffusion du compte rendu à leurs sous-traitants.

Rédacteur du présent compte rendu : Sébastien THIERRY

Compte rendu

1 OBSERVATIONS SUR LE CR PRECEDENT**2 ADMINISTRATIF**

Notification du marché LOT n°1

OS phase préparatoire – LOT n°1

OS phase travaux – LOT n°1

Notification du marché LOT n°2

OS phase préparatoire – LOT n°2

OS phase travaux – LOT n°2

3 INTEMPERIES

LOT n°1 : RAS

LOT n°2 : RAS

4 COORDINATION SPS

LOT n°1 : personnel présent sur site : 0

Personnel prévu sur site semaine 50 : ?

Le site extranet d'ACEBTP doit être rendu accessible à l'ensemble des intervenants.

5 CONTROLE TECHNIQUE – REMISE DE DOCUMENTS

LOT n°1 : STPI a présenté à visa l'ensemble des fiches matériaux à la date du 05/12/2017. Les plans d'exécution version 0 ont été transmis mais doivent faire l'objet de modifications éventuelles après réalisation des sondages.

Reste à fournir : DICT, constat d'huissier, permissions de voiries, plan de circulation et d'implantation, résultats des sondages (rue du collègue (x2), intersection rue du four et rue dumont (x1), intersection rue du lavoir et rue des pothières (x1), planning ...

LOT n°2 : 0% d'avancement

La réception des DICT par le mandataire montre un encombrement du sous-sol très important qui devrait obliger à mettre en place des sauterelles sur le réseau AEP (environ 800 ml) et permettre de travailler

Intervenant	Action
	RAS
STPI	23/09/2017 13/11/2017 08/12/2017
STPI	23/09/2017 13/11/2017 En attente
	Le site extranet est ouvert : http://extranet.acebtp.com/
ARTELIA	Diffuser les visas

Compte rendu

plus sereinement sur la pose en lieu et place des réseaux humides. Les Elus ont validés cette technique en réunion.

STPI devra se faire accompagner par la commune de Melay pour procéder aux travaux en domaine privé des résidences secondaires dont le propriétaire est absent.

80% des positionnements futurs des branchements EU ont été évalués par le mandataire.

La question de l'usage de forage dirigé sous dalot se pose à plusieurs endroits dont l'intersection Rue du Pressoir avec la rue du Four. Des sondages doivent être réalisés avant toute mise en œuvre d'une technique alternative. La présence de fourreaux au droit des réseaux existants traversant les dalots est à mettre en lumière. Les Elus ont pris note de la nécessité éventuelle de recourir à de telles techniques.

La technique d'encorbellement sous dalot rue du Collège jusqu'à rue de l'Eglise pour l'eau et l'assainissement n'est pas écartée (ex : pose en canalisation PP et colliers aluminium).

L'abandon de la pose du branchement EU de la parcelle 189, rue du Collège est à l'étude compte tenu de l'encombrement du sous-sol.

La pose d'un dalot de décharge des Eaux pluviales entre la rue des pothières et le lavoir a été écartée au profit du renforcement du réseau rue du moulin (2 dalots de 150x70 en lieu et place DN800).

Le positionnement du poste de relevage rue du moulin a été acté sur site en présence des Elus. Partie des murs présents sur la parcelle 166 seront abattus pour permettre le positionnement du poste et la pose du dalot. Une servitude devra être signée entre le propriétaire et la commune de Melay.

6 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 1

RAS

7 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 2

RAS

Intervenant	Action

Compte rendu

8 PREVISION DES TRAVAUX

8.1 Semaine 49

Réunion publique le 07/12 à 18h00 à la salle des fêtes de Melay.

8.2 Semaine 50

LOT 1 : démarrage de chantier

LOT 2 : RAS

8.3 Planning

LOT 2 : à fournir par le mandataire

9 SOUS-TRAITANCE

Les dossiers de sous-traitance devront faire l'objet d'un visa de la part du Maître d'œuvre au moins 3 semaine avant toute intervention sur site.

10 DIVERS

A ce stade du marché, il n'est pas prévu de modifier le montant prévisionnel des travaux.

La prise en charge des sauterelles à 50% par la commune et 50% par la COM COM semble acceptable par les parties car concerne les mêmes portions de réseaux eau et assainissement.

11 ANNEXES AU CR

Intervenant	Action

Sébastien THIERRY

Responsable de mission en Hydraulique
Urbaine – Maître d'œuvre de l'opération